



Utilisation de photos par le Boxing Club Godervillais
Saison 2019 / 2020

Nous sommes amenés à utiliser, dans le cadre de l'activité de l'association, des photos des adhérents du Boxing Club.

La loi nous fait l'obligation d'avoir une autorisation écrite pour cette utilisation :

- des parents pour les mineurs,
- de vous-même si c'est vous qui êtes concerné .

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir compléter la demi-page de droite afin que nous connaissions votre position sur la question.

Le Président du Boxing Club,
Daniel Boubert,

BOXING CLUB GODERVILLAISS
Association loi 1901 n° 076008098
Agrement J & S 76 S 0735
Siret 500 971 502 00017

Je, soussigné (e), Madame ou Monsieur :

.....

Représentant légal de l'enfant :

.....

Autorise le Boxing Club Godervillais à utiliser des photos prises lors de l'activité sportive, ou autres manifestations
- de l'enfant sus nommé ou de moi-même*

N'autorise pas l'utilisation de photos ; dans ce cas, pour ne pas pénaliser les autres adhérents et respecter votre volonté, nous demanderons à **votre enfant ou à vous-même*** de se tenir à l'écart lors de la prise de photo.

Diffusion possible :

Presse locale, journal, site internet officiel du Club, FB (cercle fermé).

*** barrer la mention inutile**

Fait à, Le

Date et signature du représentant légal :